

## EN DIRECT DE CHOISY

*La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'Epauche, Le Fays, La Fresnois, L'Hommée, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.*



### MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher

77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90

[contact@choisy-en-brie.fr](mailto:contact@choisy-en-brie.fr) - [www.choisy-en-brie.fr](http://www.choisy-en-brie.fr)

## LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

La fin de mon mandat approche et je tiens à souligner ma fierté d'être le Maire de CHOISY-EN-BRIE.

Nous vivons dans un environnement privilégié et essentiellement agricole. Au plaisir d'admirer des champs à perte de vue et d'être loin de la pollution il faut bien sûr opposer quelques nuisances comme le passage des engins agricoles, les poussières de moisson, les effaroucheurs ou encore les odeurs d'épandage.

La Municipalité axe ses efforts sur la préservation de ce cadre de vie, dans le respect des contraintes architecturales relatives à l'Histoire de notre village. Ainsi sommes-nous heureux d'accueillir de nouveaux projets, de nouvelles constructions et donc de nouveaux habitants. Mais le gouvernement impose une limitation de l'artificialisation des sols afin de préserver les surfaces agricoles, ce qui contraint les possibilités d'extension. Un sujet épineux qui place les élus dans des situations délicates envers leurs administrés mais qui est actuellement en cours de réflexion dans les plus hautes instances.

Préserver le caractère rural de Choisy, c'est aussi appliquer une cohérence architecturale avec le bâti ancien, respecter les règles d'urbanisme votées à cet effet et bien sûr déclarer les travaux prévus au service urbanisme avant de les engager. En effet, votre demande peut être refusée si elle ne répond pas au règlement de la zone et/ou à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Notre cadre de vie, c'est aussi le fleurissement de la commune, la création sans cesse renouvelée de massifs décorés. Je profite de l'occasion pour remercier les habitants qui ornent les abords de leurs propriétés de jardinières, plantes ou fleurs, et qui entretiennent leurs trottoirs. Nos agents techniques ne sont pas employés pour pallier au manque de certains.

La campagne, on l'aime ! Mais les commerces et les services sont vitaux pour maintenir ce choix de vie, et nous avons la chance de bénéficier d'une offre variée. Bien entendu, mon équipe et moi-même y travaillons chaque jour et tout particulièrement en ce moment avec la recherche d'un médecin généraliste et la rénovation d'un bâtiment où l'installer.

L'accès aux commerces et le stationnement sont un réel problème sur notre commune. Que ce soit en centre-ville où des véhicules mobilisent des places de parking durant plusieurs jours ou dans les hameaux où des voitures garées sur les accotements gênent le passage des engins agricoles, la visibilité et les employés communaux pour l'entretien. Pour toutes ces raisons, et dans la mesure du possible, je vous remercie par avance, et dans l'intérêt de tous, de bien vouloir stationner vos véhicules dans l'enceinte de vos propriétés.

Enfin, dernier axe important sur lequel nous travaillons, la vitesse et la sécurité. L'aménagement du carrefour de la route de Coulommiers est désormais achevé et nous attendons l'actioi de subventions pour la réalisation de nouveaux aménagements. N'oubliez pas que la rue de la Brunotterie est devenue en sens unique...

Je vous souhaite un bel été et que ces vacances vous apportent tout le repos et la sérénité dont vous avez besoin. Profitez pleinement de vos congés, à « Choisy plage » ou ailleurs, pour vous ressourcer et prendre soin de vous. »

Votre Maire

Daniel TALFUMIER

### Mariages

Le 10 mai 2025 Abel-Illah MENOUER et Barbara, Ursula RENIÉVILLE

Le 07 juin 2025 Eloïs, Maël ROBEIN et Lola, Océane COTILLARD

## UN NOUVEAU TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE AU MONTCEL



En raison d'une surcharge sur le poste de type H61 qui affichait un taux de charge de 129,26% sur un transformateur de 100 kVA, un nouveau poste de type PSSA a été implanté permettant ainsi de passer à un transformateur de 160 kVA et réduisant la charge à 84,22%.

Afin de permettre ces travaux, la commune a acquis une parcelle de 17m<sup>2</sup>.

Un grand merci à la famille GUILLOT qui a bien voulu diviser son terrain pour nous en cédant une partie. Cette opération, réalisée en collaboration avec le SDESM, a bénéficié à 22 foyers.



*Nouveau poste PSSA*

*Ancien poste type H61*

## REPLACEMENT DE LA BRIDE ET DU BATTANT DE LA CLOCHE DE L'ÉGLISE

Habituellement, l'Angélus est sonné trois fois par jour : le matin, le midi et le soir.

Le mercredi 4 juin, vous avez peut-être été surpris d'entendre les cloches de notre église retentir à 10h ! La raison ? L'entreprise HORLOGES PLAIRE effectuait le remplacement de la bride et du battant de la cloche. Coût de l'opération pour la commune 2 792,59 €.

Pour le souvenir et la conservation de notre patrimoine, l'ancien battant sera conservé et exposé dans notre église!



## LA SALLE DES FÊTES SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Fermée depuis mi-janvier, notre salle des fêtes a été quelque peu métamorphosée, comme vous avez pu le voir sur la page de garde de ce bulletin municipal. Remplacement des huisseries, isolation et habillage des façades, remplacement du carrelage et réfection de la peinture intérieure. Encore quelques finitions, un gros ménage et réouverture prévue pour les festivités du 14 juillet !

## LE TENNIS CLUB DE CHOISY-EN-BRIE FAIT PEAU NEUVE !

C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour le Tennis Club de Choisy-en-Brie. Après plusieurs jours de travaux, nos terrains sont enfin prêts à vous accueillir dans un cadre modernisé et toujours plus agréable.



La surface a été entièrement remise à neuf par l'entreprise MAESTRO: fissures rebouchées, rabotages, sol lissé, pour un confort de jeu impeccable. Mais surtout, c'est la nouvelle couleur violette des terrains qui attire tous les regards. Une touche originale et dynamique, à l'image du club.

Autre grande nouveauté : un tout nouveau système d'éclairage Led installé par VGMS, permet désormais de jouer en soirée et jusqu'à la nuit tombée, pour le plus grand bonheur des couche-tard.



Notre commune a pris en charge les systèmes d'éclairages pour un coût de 5 500€ et le reste des rénovations effectuées a été financé par le club à hauteur de 24 000€. Ce renouveau répond à la volonté du club d'offrir à ses adhérents un espace de jeu moderne, accueillant, tourné vers l'avenir, et a pu se réaliser grâce aux économies faites depuis de nombreuses années par l'ensemble des équipes du club.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI



Le huit mai dernier marquait le quatre vingtième anniversaire de la signature de l'armistice de 1945 qui mettait fin à cinq longues années d'occupation allemande et au joug nazi. Choiséennes et Choiséens, se sont rassemblés en début de matinée pour commémorer l'évènement, et garder le souvenir des femmes et des hommes qui, au péril de leur vie, luttèrent contre l'envahisseur.

Le cortège, après avoir quitté la Mairie, se dirigea vers le monument aux morts fraîchement repeint, où une minute de silence fût observée en hommage à Monsieur Roger Mertens, ancien Combattant, et figure emblématique de Choisy décédé récemment. A la suite de quoi, après la sonnerie aux morts et la lecture du discours de Monsieur le Ministre des armées, tous quittèrent le Cénotaphe pour se diriger vers la salle Rivère où les attendaient rafraîchissements et collations. Moment de détente et de convivialité après le sérieux du recueillement. Merci à tous les participants.

## MARCHE DU 8 MAI

Une vraie réussite pour cette randonnée du 8 mai organisée par l'association "Jeunes d'Autrefois". En effet, c'est sous un beau soleil et dans une ambiance familiale que 50 personnes ont parcouru les 8 km avec bien évidemment comme chaque année, un arrêt a mi-parcours dans une ferme pour apprécier gâteaux et boissons offerts par l'association.

Encore merci à Nicolas HOUE et sa famille pour leur accueil.



## SORTIE À GUÉDELON

Le dimanche 18 mai l'association ANIMATION LOISIRS a emmené une soixantaine de personnes dans l'Yonne pour visiter le parc de Boutissaint avec des cerfs, biches, mouflons, chevreuils, sangliers...

La journée s'est poursuivie par la visite du chantier GUEDELON, site où est construit un château avec les méthodes et matériaux moyenâgeux

Journée réussie en tous sens : soleil, belles rencontres et découvertes, le tout dans la bonne humeur. Merci à tous les participants.



## KERMESSE DES ÉCOLES



Les élèves des écoles de Choisy-en-Brie et Chartronges, leurs enseignants et leurs familles se sont réunis samedi 14 juin pour la traditionnelle kermesse !

La journée a débuté avec le spectacle des 9 classes, puis chacun a pu profiter de cette belle journée autour d'un repas et des stands de jeux.

L'amicale scolaire remercie tous les participants, les enseignants, les donateurs et la superbe équipe de bénévoles d'avoir fait de cette journée une réussite. Nous la mesurons aux nombreux sourires qui illuminaient le visage des enfants.



## SORTIE « JEUNES D'AUTREFOIS »

Le samedi 14 juin a eu lieu la sortie annuelle de l'association "Jeunes d'Autrefois".

Rendez-vous à 7h pour un voyage de 3h en direction de la Haute Marne, sur les pas de Charles de Gaulle.

Après une pause revitalisante pour le groupe avec distribution de croissants et de jus de fruits, les choiséens ont visité le Mémorial puis sont montés voir la Croix de Lorraine qui domine Colombey les deux églises.

12h30 direction Clairvaux dans l'Aube.

Une fois l'excellent repas au restaurant "La table de Claudine" terminé, l'après midi fut consacré à la visite de l'ancienne abbaye cistercienne / prison de Clairvaux, qui rachetée par l'État depuis 1808, était occupée par une institution pénitentiaire française, la maison centrale de Clairvaux qui fermera ses portes en 2023. Cette journée qui nous a fait revivre l'histoire de notre pays s'acheva à Choisy en brie vers 20h45.



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Grand nombre de personnes est venu célébrer la fête de la musique à Choisy le vendredi 20 juin dernier avec une météo très chaude. C'est autour d'une boisson, d'une grillade, d'une crêpe ou d'une glace que les spectateurs ont pu apprécier le concert des trois groupes qui se sont produits après la prestation des élèves du regroupement pédagogique.

Un grand bravo aux chanteurs, aux musiciens et aux bénévoles qui ont fait de cette soirée une véritable réussite.



## BROCANTE DU FOOT

Cette année, la brocante nocturne du foot a été marquée par la forte chaleur qui a pénalisé la manifestation. Beaucoup d'exposants étaient absents et les visiteurs ont préféré rester au frais. Dommage ! Rendez-vous pour la prochaine brocante du foot en avril 2026 !



## UN CHOISÉEN MIS À L'HONNEUR



Mercredi 25 juin dernier à la chambre des métiers et de l'artisanat, Rémi CENDRIER, habitant du Montcel, et co-gérant de la charcuterie « LA FERTOISE » à LA FERTE-GAUCHER, s'est vu remettre la médaille de l'excellence artisanale.

Cette médaille a été créée pour récompenser des artisans dont l'engagement dépasse les attentes de leur métier. Outre leur maîtrise technique, les lauréats se distinguent par leur capacité à innover, à transmettre leur savoir et à enrichir leur environnement local.

Avec toutes félicitations !



## UN ENIÈME COUP DE GUEULE...



La halle sportive n'est pas un dépotoir et les employés communaux ne sont pas là pour ramasser vos déchets !

Des poubelles sont à votre disposition à proximité. Si le problème persiste, nous nous verrons dans l'obligation de limiter les horaires d'ouverture du complexe sportif.



## LES CHAMPIONS DES MATHÉMATIQUES !



Le mardi 20 mai, les élèves de l'école de Chartronges ont été récompensés pour leur participation au concours national Kangourou des mathématiques.

Petit changement par rapport à l'année dernière : alors que seuls des garçons figuraient sur le podium l'an passé, quatre jeunes filles ont cette fois intégré le classement de l'école.

Mathilde s'illustre en décrochant la première place parmi les CM1 de l'école et se classe 372<sup>e</sup> au niveau national, sur plus de 33 000 participants. Anais et Erynn complètent le podium en prenant respectivement la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> place. De son côté, Loévan, déjà sacré champion des CM1 en 2024, s'impose cette année encore en montant sur la plus haute marche du podium chez les CM2, suivi de Lenna et Lucas.

Mais rassurez-vous, tous les autres élèves ont eux aussi été récompensés pour leur participation.

## À VOS MÉNINGES...

Voici deux questions du concours KANGOUROU MATHS :

- 19 Si le mois débute un dimanche, quelle sera la date du troisième lundi du mois ?  
A) lundi 16      B) lundi 17      C) lundi 20      D) lundi 21      E) lundi 22
- 20 Lola a fait une addition mais une tache d'encre a caché certains chiffres. Elle se souvient de trois choses : tous les nombres étaient plus grands que 10 ; un des nombres était le double d'un autre ; il y avait deux nombres égaux. Quel était le nombre en haut de son addition ?  
A) 13      B) 23      C) 43      D) 53      E) 63

$$\begin{array}{r} 3 \\ + \text{silhouette} \\ + 20 \\ + \text{silhouette} \\ + 1 \\ + 30 \\ \hline 106 \end{array}$$

## COURSE CYCLISTE

Dimanche 25 mai à 15h, l'Union Sportive Municipale de VILLEPARISIS a organisé une course cycliste débutant de BETON-BAZOCHES pour traverser ensuite les communes de CHOISY, CHARTRONGES, LEUDON-EN-BRIE et revenir à son point de départ

La remise des prix avait lieu en soirée dans le pressoir de BETON-BAZOCHES.

Une manifestation compliquée à mettre en place par les organisateurs compte-tenu des travaux d'enfouissement de réseaux et de l'aménagement du giratoire RD 215 / RD 1004.

La prochaine course cycliste sur la commune aura lieu le 13 septembre à 14h00. Organisée par l'USFG, elle se déroulera rue de la gare / route de Coulommiers et rue du Faubourg.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADMR



L'assemblée générale de l'ADMR se tiendra le 25 septembre 2025 à la salle polyvalente de Choisy en Brie. Cet événement est ouvert à tous. Vous y découvrirez le fonctionnement de l'association et les actions qu'elle entreprend pour le bien-être de ses adhérents.

## TEA TIME À L'ADMR

Le 5 juin l'ADMR de Choisy en Brie a offert une après-midi « tea time » à l'occasion de l'anniversaire de deux bénéficiaires. Julie et Nicole, nos intervenantes, ont partagé un excellent moment de gourmandise et de franche rigolade avec leurs « petites protégées »



## SORTIE ADMR

Le Moulin Barbotte, à Nesles la Reposte dans la Marne, a accueilli le 18 juin dernier, quatre bénéficiaires pour une journée champêtre.

Accompagnées de Julie et de Nicole, ces dames ont pu apprécier la fraîcheur et la beauté des jardins avant de s'initier au métier d'apiculteur.

Cette journée a été riche en enseignement et découverte d'un métier dont elles ne connaissaient pas tous les rudiments.

Malgré la chaleur, toutes les précautions avaient été prises par notre équipe pour que cette journée se déroule dans les meilleures conditions.



## UN 2<sup>ÈME</sup> CONCILIEUR DE JUSTICE À LA FERTÉ GAUCHER

Christopher DEPECKER, conciliateur de justice, assurera désormais des permanences à La Ferté-Gaucher en complément de Madame Sophie MENAGE, déjà en fonction sur ce secteur.



La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit à l'amiable en obtenant un accord amiable sans procès.

Les permanences ont lieu à la Maison de Services au Public (6 Rue Ernest Delbet), sur rendez-vous aux dates et horaires suivants :

2<sup>ème</sup> Mercredi de chaque mois de 09h00 à 12h00 et dernier vendredi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Renseignements : 01 64 20 54 72 - [mfs@cc2m.fr](mailto:mfs@cc2m.fr)

### Conflits concernés



- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale



Elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), de conflits avec l'administration.

## NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE POUR LA MAIRIE

A partir du 6 septembre 2025, la mairie modifie ses horaires d'ouverture.

L'accueil du public se fera :

de 9h00 à 12h00 du mardi au vendredi et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois.

## LES CONGÉS D'ÉTÉ DE NOS COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

<b>CRÉA'TIF COIFFURE :</b>	15/07 du 13/08 au 17/08 du 25/09 au 01/10	<b>CLÉLIA DONNA :</b>	du 18/06 au 06/07
<b>Garage DURAND :</b>	du 04/08 au 24/08	<b>Cabinet infirmier Catherine POIGNANT :</b>	pas de fermeture
<b>PROXI :</b>	Non planifié	<b>Cabinet infirmier Pauline MANGIN :</b>	pas de fermeture
<b>Boulangerie EL AARABI :</b>	du 24/07 au 18/08	<b>Dr FONTAINE :</b>	du 14/07 au 30/08
<b>Restaurant Ô LUNE :</b>	Non planifié	<b>Dr BEN MOUSSA :</b>	du 14/06 au 24/06
<b>Pizzeria LASAGNA :</b>	du 15/07 au 04/08	<b>STEFFANY MARX :</b>	du 22/07 au 15/08
<b>Pharmacie :</b>	Pas de fermeture	<b>Boucherie ROMILLY VIANDES :</b>	Pas de fermeture
<b>BEAUTY TRUCK :</b>	Samedi 26/07	<b>LA FERME DUMOULIN :</b>	Pas de fermeture
<b>SAVEURS ANTILLAISE :</b>	Pas de fermeture	<b>MARN'AFFUT :</b>	Congès en septembre
<b>CHEZ STEPH' :</b>			

**La mairie sera fermée le samedi matin du 04 juillet au 23 août inclus.**

## UN NOUVEAU CABINET D'INFIRMIER S'INSTALLE À CHOISY

Après plusieurs années d'exercice en association dans un autre cabinet du village, Pauline MANGIN se lance le nouveau défi, d'ouvrir seule son propre cabinet infirmier pour continuer à exercer dans la proximité, la simplicité et la bienveillance.

Infirmière diplômée depuis 2010, elle a commencé son parcours à l'hôpital de COULOMMIERS où elle a travaillé pendant huit années en chirurgie.

Puis, l'envie de se rapprocher des patients et de pouvoir aborder les soins d'une autre manière l'a poussée à se lancer dans l'aventure du libéral.



Elle réalise des soins à domicile, mais aussi au cabinet sur rendez-vous.

Les soins sont nombreux et adaptés à chacun : prises de sang, pansements, perfusions, suivi de chimiothérapies, aide à la toilette, accompagnement des patients diabétiques, aide à la prise de traitement et bien d'autres encore.



L'offre de soins dans notre commune s'enrichit donc et nous disposons désormais de deux cabinets infirmiers :

**Pauline MANGIN** - 12, Grande rue

☎ 07.60.68.20.50

**Catherine POIGNANT** - 42, Grande rue

☎ 01.64.04.45.63

### Un passage de relais dans la continuité : la société BAUJARD entre tradition et modernité

Depuis plus de 30 ans, l'entreprise BAUJARD s'inscrit comme un acteur reconnu du secteur du bâtiment, alliant rigueur, savoir-faire et ancrage local. Aujourd'hui, un nouveau chapitre s'ouvre avec le rachat de la société par un entrepreneur passionné, bien décidé à faire perdurer l'héritage de qualité tout en y insufflant une dynamique nouvelle.

### Le parcours d'Alain BAUJARD : construire dans la continuité familiale



L'histoire de la société BAUJARD est indissociable de celle d'Alain, dont l'expérience dans le bâtiment commence en 1976 en tant qu'apprenti dans l'entreprise familiale dirigée par son père, M. Serge BAUJARD.

En 1978, il obtient son CAP de constructeur en maçonnerie et béton armé, puis poursuit comme ouvrier jusqu'en 1986, avant de devenir chef d'équipe de 1987 à 1994.

Le 8 mars 1994, il décide de reprendre le flambeau en créant sa propre structure, suite au rachat du fonds de commerce de ses parents. L'entreprise est alors fondée sous forme de SARL, avec un associé, et commence son activité le 1<sup>er</sup> avril 1994, accompagnée de deux anciens ouvriers de son père.

En 2001, M. BAUJARD rachète l'ensemble des parts sociales pour devenir l'unique gérant, et en 2003, l'entreprise déménage à la ZAC de la Noue-Coffery.

À travers les décennies, M. Baujard a bâti une entreprise à taille humaine, fondée sur des valeurs solides : proximité, maîtrise technique et respect des engagements.

### Le parcours de Gauthier DELANNOY : une relève engagée entre expertise et modernité

Diplômé de l'ESITC (École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction), Gauthier DELANNOY démarre sa carrière en 2017 à Meaux, en tant que chargé d'affaires et conducteur de travaux. Il rejoint ensuite une entreprise familiale à Brie-Comte-Robert, spécialisée dans la maçonnerie et les VRD, où il occupe les fonctions de responsable bureau d'études puis de directeur travaux durant quatre années.

Porté par une forte envie d'entreprendre, il fait le choix de racheter la société Entreprise de maçonnerie générale A.BAUJARD, dans une logique de continuité du savoir-faire et de transmission intergénérationnelle, tout en y apportant une dynamique nouvelle et une vision tournée vers les enjeux futurs du secteur.

### Une transition dans la continuité

Ce rachat n'est pas une rupture mais une continuité assurée, avec une volonté commune de préserver l'ADN de la société : qualité, compétence, engagement et relation de confiance avec les clients. L'implication de M. BAUJARD dans la nouvelle organisation garantit un passage de relais fluide, sans perte de savoir-faire ni modification dans les méthodes éprouvées.

Sous sa nouvelle dénomination, GD Projet & Construction, l'entreprise poursuit son développement, fidèle à ses origines, mais résolument tournée vers l'avenir.



Merci Alain pour ton investissement, ton professionnalisme, ta gentillesse et pour tout ce que tu as fait pour aider la commune.

Quant à toi Gauthier, nous te souhaitons bonne route pour cette nouvelle aventure qui, nous l'espérons, sera collaborative !



# 13 & 14 Fête Nationale JUILLET

## CHOISY-EN-BRIE

### Dimanche 13 juillet

**À partir de 19h30 : GRILLADE PARTY**

Organisée par ANIMATION LOISIRS

Boissons et nourriture extérieures interdites

Réservations avant le 07 juillet :

06.30.98.69.85 ou 07.83.26.04.61

**22h00 : DEFILE AUX LAMPIONS**

Rassemblement devant la mairie

*(se munir d'un bâton)*

**23H00 : FEU D'ARTIFICE**

Au stade de foot

Suivi d'un BAL avec DJ



**VENEZ**

**NOMBREUX**



### Lundi 14 juillet

**11h00 : DEFILE**

Rassemblement devant la mairie

**11h30 : RONDELLE APERITIVE**

Sous le préau de l'école